

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

NB = 20753

Déclaration de Maladie : Nº P19-0009181

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3242

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Reformée

Nom & Prénom : ELAÏT chadi

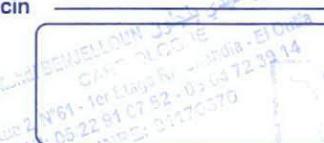
Date de naissance :

Adresse : Rue 76 n°35 groupe P sulfat Casa

Tél. : 0666339277 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/11/19

Nom et prénom du malade : ELAÏT CHADIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HDA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 27/11/19

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/18	CCG ECG -		150,- J 100,- J	Signature BEILLEUX Jean-Pierre 161 - CARBONNEAU RP Chirurgien 22 91 12 82 - 05 04 72 33 N°CE: 91170670

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme BLOUIN NEAMA 313, BD DE LA PLACE A L'OTOP Casablanca Maroc 0033 524 00 00 00	27/11/19 20/01/20	549,02 444,67

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

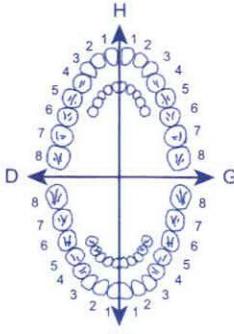
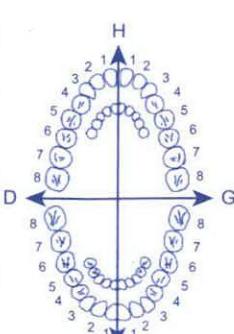
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
اختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

27/11/2019

Casablanca, le :

ELAJI Chadia

LOT : 191458
UT AV : 09/2022
PPV: 57,80DH

125,60

BI PRETERAX 5/1.25

1 comprimé le matin, pendant 1 mois

57,80

COSTAL OU STANORM 10

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

182,80

X2 BI PRETERAX 10/2.5

1 comprimé le matin, pendant 2 mois

549,00

~~PHARMACIE EL LOTTE
Mme. DR MEHDI BENJELLOUN
Casablanca - Tel : 0522.91.06.23~~

*Dr. Mehdi Benjelloun
CARDIOLOGUE
Rue 2, N° 61 - 1er Etage - Rp chhdia - EL Oulfa - Casablanca - Tél : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14 E-mail : drmehdibenjelloun@gmail.com
INPE : 91170579*

Facture № 39

Le 26/01/2023

Mr: EL AJI CHADIA

Quantité	Designation	Prix	Montant
01	Hyantalic	30.00	30.00
01	Dolip N.G	14.40	14.40
			44.40
			1

PHARMACIE EL LOTF
Mme. A. NEAMA
31 Bd Cheikh El ZAYAT - NEAMA
Casablanca Tel: 022 91 00 23



35.476

27-Nov-2019 11:26:19 Fréq. Card.: 78 BPM
 Axes P-R-T: 42 -12 25 Int PR: 162ms
 Dur.QRS: 90ms QT/QTc: 371/404ms

ID:
 D-naiss:
 ans,

I

II

III

aVR

aVL

aVF

27-Nov-2019 11:26:19

Dr. ben jelloun Mehdi
 Site 3 0 Ann 0 Version 2.0.3.5 Séquence 12445 25mm/s 10mm/mV 0.05-40 Hz

↓ V1

↓ V2

↓ V3

↓ V4

↓ V5

↓ V6

Dr. Mehdi
 Rue 2 14
 T 017 112 39 14
 017 0670

الدكتور مهدي
 Dr. Mehdi
 Rue 2 14
 T 017 112 39 14
 017 0670
 EL Aouï
 CHADIA